

Réf: Dossier 320198

Avis de constitution

SOCIETE « BREAKS COMPANY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE A 1
METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BREAKS COMPANY »

Objet : IMPRIMERIE,
FOURNITURES DE BUREAUX,
FOURNITURES DE LOGICIELS,
FOURNITURES DE MATERIELS INFORMATIQUES ET
DE TECHNOLOGIES,
LIBRAIRIE,
COMMERCE GENERALE,
TRANSPORT ,
IMPORT-EXPORT,
LOISIR,
EVENEMENTIEL,
LA DISTRIBUTION EN GROS DEMI-GROS OU EN
DETAILLE DE MARCHANDISES DE TOUT GENRE DE
MATERIERES ET DE TOUT MATERIAUX ,
APPAREILS DENREES,
PRODUITS ET SOUS PRODUITS AUTORISEES DE

TOUTES NATURE, DE TOUS MATERIELS ET EQUIPEMENTS
POUR USAGE,

APPROVISIONNEMENT ET FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS SE TOUS YPES CONSOMMABLES OU
INCONSOMMABLE,

PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE A 1
METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M VANGAH KOTCHA JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06225 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37628/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

